LE MONT SAINT ADRIEN

Le secrétariat de mairie est ouvert au public Les lundis & jeudis de 16h30 à 19h00
Tél : 03.44.82.24.16 E-Mail : lemontsaintadrien@wanadoo.fr http://www.lemontsaintadrien.fr

N° 11 / 2023 - Le 22/12/2023

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Page 1

* Les décorations de Noël
* Le mot du Maire
* Info de la Médiathèque
* Cérémonie publique des vœux 2024

Page 2

* Conseil municipal du 26/09/2023
* Conseil municipal du 28/11/2023
* Délibérations du conseil municipal du 19/12/2023
* Artisans du Mont, faites-vous connaître !
* Info du Chœur du Mont
* Le Bus départemental pour l'emploi
* Le Quiz du Mont
* Infos de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

En annexe

Coup de projecteur N°17 & N°18
Calendrier 2024 des évènements sur la commune

METEO FRANCE

Indice de confiance 3/5

S	D	L	M	M	J	V	S
23	24	25	26	27	28	29	30
11	12	12	13	12	11	10	07
08	10	10	07	08	06	05	03

Les décorations de Noël

Le conseil municipal remercie les administrés qui ont décoré leur extérieur et qui ont participé à l'opération « sapin » de la Mairie.

Merci

Info de la Médiathèque

La médiathèque sera fermée pendant les vacances scolaires de noël, du 23 décembre 2023 au 02 janvier 2024.
Profitez dès maintenant pour réserver les dernières nouveautés disponibles dans votre médiathèque.
Prenez bien soin de vous et de vos proches et passez de très belles fêtes de fin d'année !
La réouverture de la médiathèque se fera le jeudi 4 janvier 2024.
L'équipe des bénévoles

Cérémonie publique des vœux 2024

Le conseil municipal invite cordialement tous les habitants à la cérémonie des vœux le samedi 20 janvier 2024 à 19h00 dans la salle des 3 villages à Savignies.

Salle Polyvalente des 3 Villages
Le Mont Saint Adrien • Savignies • Pierrefitte en Beauvaisis

Toute l'équipe Municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le mot du Maire

Chères Montoises et chers Montois,

Le travail rétrospectif nécessaire à la rédaction de ce mot de fin d'année a montré que, presque imperceptiblement, le travail de votre équipe municipale était cette année très orienté à destination des enfants. Evidemment et en premier chef par le projet de réhabilitation du bâtiment de l'école communale. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons fait la réception des travaux le premier décembre dernier et que les enfants peuvent désormais bénéficier d'un espace sanitaire remis aux normes et d'une salle de lecture refaite à neuf. Ces travaux bénéficient plus largement aussi aux utilisateurs de la salle associative. Je voudrais sur ce dossier témoigner ma reconnaissance à votre Maire adjoint, M. Bellamy, qui n'a pas compté son temps ni son énergie pour assurer le suivi du chantier.

Je remercie aussi plus largement toute votre équipe municipale qui m'accompagne au quotidien, dans des projets structurants pour la commune, et ils sont bien nécessaires, mais également dans des projets d'animation porteurs du bien vivre ensemble, non moins nécessaires pour notre village. Car si la démocratie est la raison d'être des élus, le mieux vivre de leurs administrés est la raison de leur mandat. Je me réjouis en outre que votre équipe municipale arrive pour ces toutes ces actions à s'adjoindre le concours des associations, des membres du CAS, et plus largement encore de nombreux bénévoles.

Et à ce titre cette année, les enfants ont pu bénéficier de deux évènements qui leur étaient particulièrement destinés : la chasse aux œufs et la balade de Noël. Le succès de ces opérations encourage votre équipe municipale à les renouveler.

Il est fréquent d'entendre les élus dire qu'ils sont en première ligne pour recevoir les insatisfactions et les griefs des administrés. C'est vrai, bien évidemment, mais soyons honnêtes, ils sont en première ligne également pour recevoir les satisfactions. A cet égard, nous souhaitons vous remercier parce que vous avez été nombreux cette année à nous encourager, venir nous dire en mairie ou lors de nos rencontres votre contentement et votre satisfaction sur les actions entreprises par votre équipe municipale. Vous n'imaginez pas à quel point ces propos nous vont droit au cœur et motivent vos élus. Parmi tous ces témoignages de reconnaissance, il en est un que je voudrais vous partager, parce qu'il m'a particulièrement touché. C'est celui du petit Arthur qui, lors de la balade de Noël, alors que le feu d'artifice venait pourtant de s'achever, avait encore des étincelles dans ses yeux. Et tandis que je m'approchais de lui pour le saluer, et bien qu'intimidé, il m'a pris dans ses bras et dans cette profonde étreinte dont seuls les enfants ont le secret, m'a alors chaleureusement remercié.

Alors oui, 2023, une année sous le signe des enfants. Voilà qui m'inspire pour 2024 le vœu suivant : Puissent tous les adultes conserver, à l'instar de notre petit Arthur, cette capacité si spontanée à témoigner autant de reconnaissance et de gratitude à son prochain ! Alors assurément, l'actualité de 2024 fera rapidement et sans regret oublier celle présentée en 2023 !

Très belles fêtes de fin d'année à tous.

M. Le Maire, Jean-Philippe AMANS

Conseil municipal du 26/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre à 19 heures 30, en application des articles L. 2121- 7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune du Mont-Saint-Adrien, présidé par Monsieur Jean-Philippe AMANS, Maire.

PRÉSENTS : Jean-Philippe AMANS, Lylian BELLAMY, Stéphane COIFFIER, Réjane CARBONNET, Christophe BOURET, Frédéric SOMBRET, Patrick VINCENT, Luis FERNANDES, Marie MOREAU, Claude FERET, Olivier PAGE, Dominique DANEL.

ABSENTS EXCUSÉS : Annie HUGER pouvoir à Stéphane COIFFIER, René WALSKI pouvoir à Réjane CARBONNET, Catherine GUERIN pouvoir à Jean-Philippe AMANS.

Au cours de cette séance il a :

Approuvé, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 4 juillet 2023. Délégué à M. le Maire des décisions d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les titres dont les montants sont inférieurs ou égal à 100€.
Approuvé et autorisé le programme et le plan de financement des travaux de gestion des eaux pluviales au hameau de Rome dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la CAB, pour un coût résiduel pour la commune de 15 271.79 €, le solde étant pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.
Fixé les taux de promotion pour les avancements de grade des adjoints techniques et des adjoints administratifs.
Autorisé M. Le Maire à signer la convention avec la DGFIP pour permettre l'expérimentation du Compte Financier Unique au 1er janvier 2024.
Adopté le pacte financer et fiscal révisé de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.
Créé un poste d'adjoint administratif dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences.
Pris connaissance du Rapport d'Activités 2022 Syndicat d'Energie de l'Oise.
Eté informé sur les lignes directrices de gestion rédigées par M. le Maire, définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et valorisation des parcours professionnels des agents.
Été informé par Monsieur Lylian Bellamy de l'avancement des travaux de rénovation des sanitaires de l'école.
Évoqué l'organisation de la balade et des animations de Noël.
Reconduit l'opération Sapins de Noël.
Pris connaissance de la lettre d'information n° 16 du Plui-HM.
Autorisé M. Le Maire à signer le devis pour la fourniture et la pose d'une main courante à l'entrée de la mairie.
Décidé de procéder à l'entretien du boulodrome.

NB : Le procès-verbal complet du conseil municipal du 26 septembre est disponible en mairie et publié électroniquement sur le site : lemontsaintadrien.fr

Le Chœur du Mont

Retrouvez la Compagnie Broadway en Somme, dimanche 21 janvier, à 15h00, dans la salle des 3 villages à Savignies pour un fabuleux « Voyage au pays de la comédie musicale »

Vous pouvez réserver vos billets en cliquant sur le lien suivant :

https://www.helloasso.com/associations/compagnie-broadway-en-somme/evenements/voyage-au-pays-de-la-comedie-musicale-2

Bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt !

Isabelle Amans

Le Bus départemental pour l'emploi

Retrouvez sur le panneau d'affichage de la mairie les arrêts du Bus départemental pour l'emploi.

Conseil municipal du 28/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit novembre à 19h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe AMANS, Maire.

Présents : Mrs AMANS Jean-Philippe, BELLAMY Lylian, COIFFIER Stéphane, SOMBRET Frédérique, PATRICK Vincent, FERNANDES Luis, FERET Claude, PAGE Olivier et Mmes CARBONNET Réjane, HUGER Annie, MOREAU Marie, DANEL Dominique.

Absents excusés : Mrs BOURET Christophe pouvoir à Jean-Philippe AMANS, WALSKI René pouvoir à Lylian BELLAMY et Mme GUERIN Catherine pouvoir à M. Stéphane COIFFIER.

Au cours de cette séance il a :

Approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023.
Débattu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Habitat et Mobilités.
été informé que M. le Maire décide d'ester en justice auprès du tribunal administratif, dans la requête n° 2303296 en désignant Maître Lherminier Céline, avocate associée au cabinet Seban, 282 Boulevard de Saint Germain 75007 Paris, afin de représenter et défendre les intérêts de la commune dans cette instance.
pris connaissance du rapport annuel 2022 du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de l'agglomération Beauvaisienne.
supprimé un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2ème classe et créé un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 1ère classe.
pris connaissance du rapport sur la qualité et le prix du service de prévention et de gestion des déchets année 2021.
fait connaissance avec Mlle Allard Anaïs, employée au secrétariat dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.
proposé l'organisation de jeux inter villages, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dans le cadre des festivités des 20 ans de l'EPCI.
pris connaissance du déplacement de la boite aux lettres.
pris connaissance de la cérémonie des vœux communaux du samedi 20 janvier à 19H00 à la salle des trois villages.
renouvelé l'opération bon cadeaux de Noël pour les enfants des agents de la collectivité.
écouté M. Bellamy faire le point sur les travaux de l'école.
écouté M. Carbonnet faire le point sur la dernière réunion du CAS.
reçu la 17è lettre d'information du plan local d'urbanisme intercommunal valant habitat et mobilités du Beauvaisis.
NB : Le procès-verbal complet du conseil municipal du 28/11/2023 est disponible en mairie et publié électroniquement sur le site : lemontsaintadrien.fr

Délibérations du conseil municipal du 19/12/2023

1. Approbation du procès – verbal du conseil du 28 novembre 2023.
2. Délibération portant modification du montant plafond de l'IFSE pour le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
3. Délibération autorisant M. Le Maire à signer la convention territoriale globale (CTG)-2023/2027 avec la caisse d'allocations familiales de l'Oise.
4. Questions diverses.

Artisans du Mont, faites-vous connaître !

Vous êtes artisan sur la commune, vous y travaillez, faites connaître votre entreprise auprès des administrés du Mont Saint Adrien. Si vous êtes intéressé(e), contactez la mairie.

Infos de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Collecte des sapins de Noël : Lundi 8 janvier 2024 au matin.
RAPPEL : Les poubelles ne doivent pas rester sur le trottoir. Elles doivent être sorties la veille de la collecte et rentrées le jour même.

Le QUIZ du Mont

Chers Habitants,

En cette période de fin d'année, des cadeaux vous attendent en mairie. Pour venir les chercher, rien de plus simple, il vous suffit de nous ramener la bonne réponse aux questions suivantes.

Première question pour les enfants :

Lors de la chasse aux œufs, quel personnage célèbre vient spécialement sur la commune pour aider les enfants à trouver les œufs ?

A) Mickey Mouse B) Astérix le Gaulois C) Bugs Bunny

Les 30 premiers enfants à nous ramener la bonne réponse repartiront avec une entrée à la patinoire Marcel Dassault à Beauvais.

Deuxième question pour les adultes :

Pour les fêtes de fin d'année, la commune offre à ses habitants :

A) une voiture électrique
B) des places pour les JO 2024
C) un QUIZ sympa sur la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les 30 premiers adultes à nous ramener la bonne réponse repartiront avec leur cadeau. Alors n'hésitez pas à participer, nous serons ravis de vous accueillir en mairie, A très vite !!